



CCAS

Fortes chaleurs à Guérande : adoptez les bons réflexes !

Météo France annonce une vague de chaleur dans les prochains jours à Guérande. Pour préserver votre santé et celle de vos proches, il est essentiel d'adopter les bons gestes et de rester attentif aux personnes les plus fragiles.

Publié le 25 juin 2025

Les bons réflexes à adopter :

- › Boire de l'eau régulièrement, même sans soif
- › Rester au frais (chez soi, dans un lieu climatisé ou ombragé)
- › Se mouiller le corps plusieurs fois par jour (brumisateurs, gant humide, douche fraîche...)
- › Fermer volets et fenêtres en journée, aérer la nuit
- › Manger frais, léger et équilibré
- › Privilégier les activités calmes aux heures les plus chaudes
- › Prendre des nouvelles des personnes âgées ou isolées

Un registre pour les personnes fragiles

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville tient un registre des personnes vulnérables (personnes âgées, en situation de handicap...). Ce registre permet, en cas de forte chaleur ou de grand froid, de contacter les personnes inscrites pour s'assurer de leur bien-être et leur rappeler les consignes de prévention.

- › **Vous pouvez vous inscrire ou inscrire un proche** (avec son accord) en ligne sur ce formulaire sécurisé : [Accéder au formulaire](#)

Un agent du CCAS prendra ensuite contact avec la personne concernée pour valider l'inscription. Restons vigilants pendant cette période de chaleur.



Ville de
Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h